



VIGILANCE ACCROCHAGES RESEAUX

Malgré nos nombreux rappels...

Malgré votre professionnalisme et vos connaissances en la matière....

DEPUIS LA REPRISE, NOUS DÉPLORONS DÉJÀ 2 ACCROCHAGES RESEAUX,
A SAVOIR :

- 1 Réseau d'eau potable
- 1 Réseau d'assainissement

**ON NE PEUT PLUS CONTINUER À CE RYTHME,
REAGISSONS !**

● Une nouvelle fois, POUR RAPPEL :

Un accrochage réseaux :

- met vos vies en danger ;
- retarde l'avancée du chantier ;
- prive d'énergie les clients raccordés sur cet ouvrage ;
- génère des coûts supplémentaires importants en assurance pour l'entreprise

Vous savez pourtant que l'on y gagne à ne pas démarrer un chantier tant que tous les réseaux ne sont pas visibles ou précisément localisés !

Nous comptons sur votre sérieux pour redresser la barre au plus vite !!

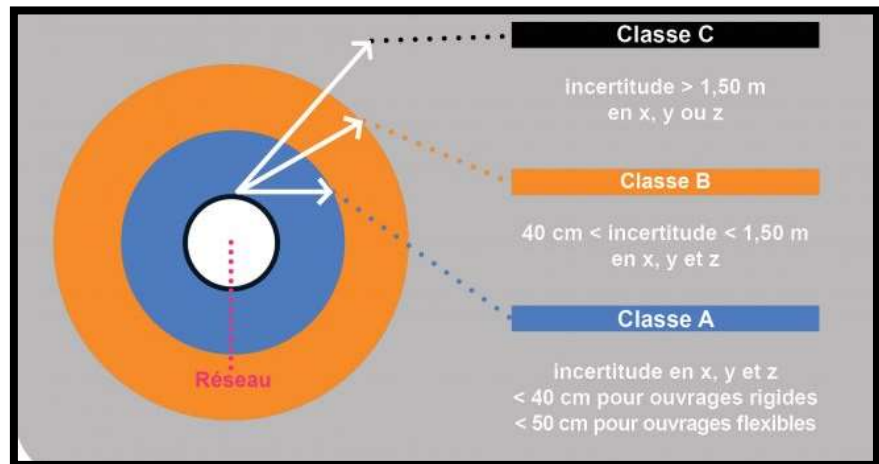
→ Rappel du marquage-piquetage des réseaux sensibles :

- Prendre connaissance des plans, DICT et de l'environnement de travail, en observant autour de vous s'il y a des bornes, des coffrets, des robinets, des bouches à clefs etc...
- Attention également aux lignes électriques aériennes (accrochages avec engins, arbres etc.)

→ Rappel sur la précision des réseaux enterrés et investigation complémentaire :

Si le réseau enterré n'est pas suffisamment précis, une recherche de l'emplacement des réseaux est réalisée avant le démarrage du chantier afin de localiser précisément ces réseaux, pour travailler en toute sécurité.

Rappel des trois classes de précision (A, B, C) :



→ Rappel des différents points de repérage existants pour la bonne réalisation de votre travail en toute sécurité :

- L'appareil de détection (si nécessaire repérage supplémentaire interne avec le RD 8000)
- La lecture des plans et du dossier d'exécution ;
- Le marquage piquetage des réseaux ;
- Le bon sens : des réseaux qui se croisent seront forcément à des profondeurs différentes ;
- Si besoin demande de repérage complémentaire avec les concessionnaires sur place
- ET SURTOUT LA VIGILANCE

Conduite à tenir en cas d'accrochage :

- Arrêt des machines
- Se mettre en sécurité
- Prévenir ses collègues (Talkie-walkie, tel etc....)
- Appel concessionnaires et/ou SAMU/pompiers etc...
- Prévenir un conducteur de travaux

